Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260427-CA_2026_063-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 27 avril 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-063
	VIE DEMOCRATIQUE	
Assemblées		
Objet : Désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein des syndicats mixtes fermés		

Le lundi 27 avril 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 23 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 90 – Procurations : 5 – Voix délibératives : 95

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Didier LECHIEN, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Olivier BOIXIERE, Aurélie NICOLAS, Bernard PLESIER, Yann GODET, Christelle GUINIO, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Jean-Louis NOGUES, Gaétan ACCOH, Gaëtan ALLANO, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Nathalie BONNOUVRIER, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Alain BROMBIN, Yves BRUNET, Jean-René CARFANTAN, Myriam CHERDEL, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Catherine DE SALINS, René DEGRENNE, Didier DERU, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, Céline ENGEL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Sophie FORTHOMME, François FRERE, Patrice GAUTIER, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Charles HOUZE, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Céline LABBE, Laurence LE DU, Alexis LE NAOUR, Maxime LEBORGNE, Thierry LEDAGUENEL, Anne-Marie LEFEUVRE, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Dominique LUCAS, Eliane LUCAS, Géraldine LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Marie-Madeleine MICHEL, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique PERCHE, Dominique RAMARD, Quentin RENAULT, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Didier SAILLARD, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON

Conseillers communautaires suppléants présents : Axel HERVET, Jean-Claude BARBE

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Marina LE MOAL pouvoir à Dominique BRIAND, Cécile ARMANGE pouvoir à Philippe ORVEILLON, Bruno HELLUARD pouvoir à Christelle GUINIO, Didier IBAGNE pouvoir à Clémence ESSEVAZ-ROULET, Bruno RICARD pouvoir à Dominique RAMARD

Secrétaire de Séance : Didier LECHIEN

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260427-CA_2026_063-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 27 avril 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-063
	ASSEMBLEES	
VIE DEMOCRATIQUE		
Objet : Désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein des syndicats mixtes fermés		

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaire, il convient à présenter de procéder à la désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein de différents organismes extérieurs.

Parmi ces organismes, Dinan Agglomération adhère à plusieurs syndicats mixtes fermés :

- **SMICTOM du Centre-Ouest de l'Ille-et-Vilaine (SMICTOM CO),**
- **Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22),**
- **Syndicat des Frémur,**
- **Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre (SMAP),**
- **Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable Caulnes – La Hutte – Quélaron (SMAEP),**
- **Syndicat Mixte du Bassin du Linon,**
- **Syndicat mixte de valorisation des déchets des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB**).

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33 et L.5211-1 relatifs aux modalités de scrutin, L.5711-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes fermés,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de Dinan Agglomération,

Vu les délibérations suivantes :

- N°CA-2017-029 du Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 portant adhésion de Dinan Agglomération au SDE22,
- N°CA-2017-041 du Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 portant adhésion de Dinan Agglomération au SMICTOM CO,
- N°CA-2017-042 du Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 approuvant l'adhésion de Dinan Agglomération au sein du SMPRB,
- N° CA-2017-049 du Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 portant adhésion de Dinan Agglomération au Syndicat Mixte du Bassin du Linon,
- N°CA-2017-051 du Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 portant adhésion de Dinan Agglomération au SDAEP,
- N°CA-2018-405 du Conseil Communautaire du 29 janvier 2018 portant représentation substitution par Dinan Agglomération au sein du Syndicat des Frémur,
- N°CA-2017-047 du Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 portant adhésion de Dinan Agglomération au SMAP.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260427-CA_2026_063-DE

Vu les statuts de ces organismes et notamment ceux du SDE public par l'arrêté préfectoral en date du 9 janvier 2026 précisant le mode de calcul et le nombre de délégués pour l'établissement Public de Coopération Intercommunale,

Considérant qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, les désignations de représentants auprès d'organismes extérieurs ont lieu, en principe, au scrutin secret,

Considérant que l'article L.5711-1 du CGCT prévoit que « *le conseil municipal et l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de leurs délégués au sein d'un syndicat mixte* »,

Considérant que les mandats de précédents délégués ont pris fin suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires,

Considérant qu'il est possible de choisir parmi les conseillers municipaux des communes membres de Dinan Agglomération,

Considérant, pour ces organismes, que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, après appel de candidatures, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président,

Le Conseil Communautaire prend acte de la lecture de la désignation des délégués par le Président ainsi :

- Au sein du Syndicat **Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région Centre Ouest (SMICTOM CO)** :
    - En qualité de délégués titulaires (5) :
        - Nicolas MARIE (Guitté),
        - Sophie MAILLARD (Saint-Jouan-de-L'Isle),
        - Mickaël CHEVALIER (Plumaugat),
        - Alain BRIAND (Plumaudan),
        - Patricia BOUGAULT (Caulnes).
- Au sein du Collège énergie du **Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor** :
    - En qualité de délégués titulaires (5) :
        - Sandrine DEUTSCHMANN,
        - Gérard TARDIF,
        - Jean-Louis NOGUES,
        - Dominique BRIAND,

      Ce délégué titulaire intègrera le Comité Syndical.
        - Yann GODET,

      Ce délégué titulaire intégrera le Comité Syndical.
    - En qualité de délégués suppléants (5) :
        - Cécile ARMANGE,

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260427-CA_2026_063-DE

- Thierry LEDAGUENEL,
- Baptiste THEVELEIN,
- Paul TISON,
- Clémence ESSEVAZ-ROULET.

- Au sein du **Syndicat des Frémur** :

  - En qualité de délégués titulaires (19) :

- Cécile ARMANGE (Beaussais-sur-Mer)
- Jean-Baptiste CORDON (Bourseul)
- Philippe BERNARD (Corseul)
- André BOURGET (Créhen)
- Laurent BULTEZ (Fréhel)
- Victor-Hugo DE LA CUEVA (Landébia)
- Cédric GAULLIER (Langrolay-sur-Rance)
- Didier MORAIN (Languenan)
- Sébastien REBOURS (Matignon)
- Noël SAMSON (Plancoët)
- Christophe RICHEUX (Pléboulle)
- Loïc LEMOINE (Pleslin-Trigavou)
- Philippe LOHIER (Plévenon)
- Claude LAYEC (Ruca)
- Yann LEMOINE (Saint-Cast-le-Guildo)
- Thierry LEDAGUENEL (Saint-Jacut-de-la-Mer)
- Thierry GENSSE (Saint-Lormel)
- Dominique ROUX (Saint-Pôtan)
- Michel RAFFRAY (Val-d'Arguenon)

  - En qualité de délégués suppléants (19) :

- Mikaël BONENFANT (Beaussais-sur-Mer)
- Michel OLERON (Bourseul)
- Stéphane RICHTER (Corseul)
- Virginie EVEN (Créhen
- Gaëlle LEGEMBLE (Fréhel)
- Orlando BLIN (Landébia)
- Alain CAMPION (Langrolay-sur-Rance)
- Nicolas BOUESNARD (Languenan)
- Jean-René CARFANTAN (Matignon)
- François BOUAN (Plancoët)
- Jean-Pierre HUCHET (Pléboulle)
- Anaïs LEMEUR (Pleslin-Trigavou)
- Alain CABARET (Plévenon)
- Dominique PERCHE (Ruca)
- Olivier AMICE (Saint-Cast-le-Guildo)
- Didier MAZE (Saint-Jacut-de-la-Mer)
- Benoît HAMON (Saint-Lormel)
- Bruno DUMOULIN (Saint-Pôtan)
- Maxime LEBORGNE (Val-d'Arguenon)

- Au sein du **Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre** :

  - En qualité de délégués titulaires (4) :

    - Yves BRUNET,
    - Laurence GALLEE,
    - Maxime LEBORGNE,
    - Patrick BARRAUX.

- Au sein du **Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable Caulnes – La Hutte – Quélaron :**

  - En qualité de délégués titulaires (19) :

- Jean-Yves NOGUES (Caulnes)
- Hubert GUERIN (Caulnes)
- Dominique LEFORESTIER (Guenroc)
- Fabien DESPORTES (Guitté)
- Jérôme SIMEON (Plorec-sur-Arguenon)
- Alain BRIAND (Plumaudan)
- Laurent MAILLARD (Saint-Jouan-de-l'Isle)
- Christophe HERNIO (Saint-Maudez)

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260427-CA_2026_063-DE

- Dominique ODYE (La Chapelle-Blanche)
- Maxime DURAND (La Landec)
- Jérémy DAUPHIN (Languédias)
- Jonathan COUGET (Mégrit)
- Joël GESRET (Plélan-le-Petit)
- Yvon THOMAS (Plélan-le-Petit)
- Myriam PRUAL (Saint-Méloir-des-Bois)
- Hervé OLDANI (Saint-Michel-de-Plélan)
- Didier LAMY (Trébédan)
- Jean BRIAND (Vildé-Guingalan)
- Emmanuel DEBROIZE (Yvignac-la-Tour)

o En qualité de délégués suppléants (17) :

- Fabien CHOLET (Caulnes)
- Valérie GAREL VERGER (Guitté)
- Hubert HERVIAUX (Guenroc)
- Adèle BOUILLOT (La Chapelle-Blanche)
- Michel CAMPION (La Landec)
- Jean-Yves NEDELLEC (Languédias)
- Stéphane PERTUISEL(Mégrit)
- Bruno TRONEL (Plélan-le-Petit)
- Jean-Marc BOISSEL (Yvignac-la-Tour)
- Florent MAITRALAIN (Plorec-sur-Arguenon)
- Loïc POULARD (Plumaudan)
- Paul TISON (Saint-Jouan-de-l'Isle)
- Fabrice RIVALLAN (Saint-Maudez)
- Robin MARECHAL (Saint-Méloir-des-Bois)
- Jean-Yves VILLALON (Saint-Michel-de-Plélan)
- Samuel LE PIQUET (Vildé-Guingalan)

- Au sein du **Syndicat Mixte du Bassin du Linon** :

o En qualité de délégués titulaires (3) :

- Sylvie JAQUET (Saint-Judoce),
- Eric BRANDILY (Evran),
- David BOIXIERE (Pleudihen-sur-Rance).

o En qualité de délégué suppléant (1) :

- Ophélie GUILLEMARD (Saint-Judoce)

- Au sein du **Syndicat mixte de valorisation des déchets des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB) :**

o En qualité de délégués titulaires (7) :

- Philippe LANDURE
- Arnaud LECUYER
- Didier SAILLARD
- Gaëtan ALLANO
- Christian BOUGIS
- Catherine DE SALINS
- Sandrine ROUXEL

o En qualité de délégués suppléants (7) :

- Philippe ORVEILLON
- Sophie FORTHOMME
- Thierry LEDAGUENEL
- Jean-Louis NOGUES
- Jean-Yves VILLALON

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260427-CA_2026_063-DE

- Didier DERU
- Nathalie BONNOUVRIER

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 4 mai 2026

La secrétaire de séance,

Didier LECHIEN,



Le Président,

Arnaud LECUYER,

